



OFFICE INTERNATIONAL

du Coin de Terre et des Jardins Familiaux

association sans but lucratif

Regroupement des fédérations européennes des jardins familiaux
Statut participatif auprès du Conseil de l'Europe

Chers jardiniers associés

Une année difficile est derrière nous, l'avenir est incertain, rien ne sera plus comme avant.

« Sommes-nous flexibles et prêts pour l'avenir ? »

Au cours de l'année écoulée, l'Office a beaucoup travaillé pour se préparer d'une façon optimale à l'avenir et pour fournir à ses membres des moyens supplémentaires pour soutenir les jardiniers associés individuels au niveau national. Ceci peut être fait tant par l'édition de documents nouveaux que par l'échange d'expériences et de connaissances.

Malheureusement la session d'étude a dû être annulée, nous empêchant de discuter des problèmes communs importants et de permettre aux délégués de ramener chez eux de nouvelles connaissances pour résoudre les problèmes existants avec des approches supplémentaires nouvelles.

Néanmoins, d'une part les travaux pour adapter les statuts aux exigences actuelles ont pu être terminés et les contributions augmentées afin de retrouver progressivement l'équilibre budgétaire et de rester ainsi fonctionnel.

D'autre part, les Traits d'Union ont pu être édités et ont traité des sujets spécifiques permettant tant de fournir des connaissances et des suggestions aux jardiniers associés individuels, que de mettre en lumière des questions d'actualité et de présenter des exemples de bonne pratique.

Il y a une chose dont nous devons être conscients. Nous ne pouvons plus simplement continuer comme nous l'avons fait jusqu'à présent. « Business as usual » n'est plus une option. Nous devons à tous les niveaux engager le mouvement des jardins familiaux dans des voies nouvelles, mais sans jeter par dessus bord notre passé, sur lequel nos prédécesseurs ont construit notre mouvement.

Nous devons attirer des membres nouveaux et plus nombreux, non seulement pour compenser les départs internes liés à l'âge, mais aussi pour rassembler de nouveaux intéressés. Je pense à des jardiniers individuels sans parcelle dans un ensemble de jardins, à des gens qui veulent jardiner autrement, par exemple dans des parterres surélevés, dans une parcelle commune.....

L'offre de nouvelles formes de parcelles, par exemple des jardins thérapeutiques et des jardins éducatifs, est une nécessité pour attirer des parties intéressées, offrir une valeur ajoutée à la population et rester ainsi un élément indispensable dans nos villes.

Nous devons ensuite nous préparer à un mode de coopération et non de concurrence avec d'autres organisations. Pour y parvenir, nous

devons identifier les domaines d'intérêt commun, réaliser que la force réside dans le nombre des membres et qu'ensemble nous pouvons renforcer notre impact. Evidemment, nous devons nous faire confiance pour nous rassembler et nous engager ensemble dans la même direction.

Il est souhaitable de continuer à développer notre expertise spécifique, afin d'être considéré comme partenaire, expérimenté et professionnel.

Même si nos associations et fédérations dépendent de plus en plus d'un personnel professionnel, elles ne peuvent se passer du soutien et de l'engagement des bénévoles. Elles doivent donc reconnaître les impératifs du moment et organiser et adapter le déploiement des volontaires de manière à ce qu'ils continuent à se sentir motivés.

Ainsi, de grands défis sont à relever et attendent d'être maîtrisés.

Unissons nos forces pour construire ensemble l'avenir de sorte que nos enfants et petits-enfants puissent encore profiter des avantages d'un jardin familial et continuer à contribuer avec leur parcelle à l'environnement, à la société, à la faune et la flore.

Dans cette optique, je vous souhaite à tous une bonne santé, beaucoup de courage et de clairvoyance, mais aussi un peu de chance et beaucoup de succès pour 2021.

Malou Weirich
Secrétaire générale de l' Office International du
Coin de Terre et des Jardins Familiaux